

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

**Membres absents** : Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. DUGOURD

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Signalisation tricolore - Acquisition de contrôleurs, répéteurs de feux pour voitures, panneaux pour piétons, modules à diodes électroluminescentes et dispositifs sonores - Années 2011 à 2013 - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature du marché**

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville doit disposer de pièces détachées et sous-ensembles pour assurer l'entretien, le renouvellement et éventuellement l'extension des installations de signalisation tricolore. Les marchés actuels se terminent le 31 décembre 2010.

Aussi est-il proposé de lancer un appel d'offres à lots séparés, en vue de la passation de marchés à bons de commande valables de l'année 2011 à l'année 2013 (jusqu'au 31 décembre 2013). La forme du marché à bons de commande est justifiée par la nécessité de réaliser, au-delà des opérations de renouvellement, des réparations de natures diverses et impossibles à prévoir dès maintenant. Le découpage en lots séparés permet par ailleurs de favoriser la mise en concurrence des entreprises.

La structure des marchés à passer serait la suivante.

|   | Montant total TTC sur 36 mois<br>minimum et maximum |
|---|---|
| Lot A : fourniture de contrôleurs de carrefours à feux                                | 60 000 € à 180 000 €                                |
| Lot B : fourniture de répéteurs "voitures" et panneaux piétons pour carrefours à feux | 100 000 € à 300 000 €                               |
| Lot C : fourniture de modules à diodes électroluminescentes pour carrefours à feux    | 70 000 € à 210 000 €                                |
| Lot D : fourniture de dispositifs sonores pour carrefours à feux                      | 50 000 € à 150 000 €.                               |

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de divers matériels de signalisation tricolore, pour la période 2011-2013, dans les conditions proposées ;

2 - m'autoriser à signer le marché et tout acte à intervenir pour son exécution ;

3 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 2 JUIL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010